

Nos anciens combattants à l'honneur.....

DES ANCIENS COMBATTANTS HONORES

Le samedi 11 novembre 2023, la cérémonie cantonale commémorative du 105^e anniversaire de l'armistice de 1918 s'est déroulée à Vair-sur-Loire. Elle a réuni un nombreux public, en présence de Jean Claude RAUX, député de la 6^e circonscription de Loire-Atlantique, Nathalie POIRIER, conseillère régionale, des maires du SIVOM d'Ancenis-Saint-Géréon, des représentants des associations patriotiques, des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants et des jeunes porte-drapeaux du Souvenir Français accompagnés par des membres du conseil municipal jeunes.



Neuf anciens combattants AFN de la commune de La Roche-Blanche ont été décorés de la « Croix du Combattant » pendant la cérémonie officielle, devant un monument aux Morts mobile érigé pour l'occasion place Madeleine CARTIER : Daniel BRICAUD, Gérard GAUTIER, Marcel GAUTIER, Paul GOGENDEAU, Gabriel JUTON, Jean MOREAU, Georges POIRIER, Gabriel SECHER et Maurice SECHER.

Charbel GAUTIER, Correspondant Défense, a fait l'éloge des récipiendaires en reprenant la phrase de Georges CLEMENCEAU « *Ils ont des droits sur nous* » faisant reconnaître par la Nation un statut particulier à ceux qui avaient participé aux combats pour la France et surtout le droit à la reconnaissance. Ils n'oublient pas leurs camarades décédés depuis leur retour sur le sol de la mère Patrie et ils ont une pensée particulière pour leur ami Jean PETIT « Mort pour la France » le 3 mars 1959 à l'âge de 22 ans.

AGENDA

DECEMBRE

Dimanche 3
Téléthon

Samedi 9
Marché de Noël

Mardi 12
Les bébés lecteurs - Bibliothèque

Samedi 16
Distribution des colis de fin d'année à nos aînés

Samedi 16
Soirée Disco - Les Côteaux de la Roche -
Salle de Pouillé-les-coteaux

Lundi 18
Séance du Conseil Municipal

Mercredi 20
Goûter du Club des beaux jours

JANVIER

Dimanche 7
Vœux du Maire à la Salle des 3 Rivières

Dimanche 21
Horse Ball Poney et coupe de France - Pied Bercy



Soirée DISCO des Côteaux de la Roche

Le 16 décembre

Salle de Pouillé les Côteaux

Prochaine parution de **La Feuille Verte** :
22/12/2023

Associations, nouveaux artisans,... Merci de nous transmettre vos demandes ou articles avant le 13/12/2023

La Mairie ...

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2023 À 19h30 :

- Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 23 Octobre 2023
- Tarifs salle polyvalente 2024
- Indemnités de gardiennage 2023
- Forfait communal 2024
- Décision modification n°2 du budget de la Commune
- Tarifs Cimetière 2024
- Informations et questions diverses
- Comptes rendus des commissions et comités

Devoir de mémoire



PARTICIPATION DES CM1 et CM2 A LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Vendredi 10 novembre une cérémonie

intergénérationnelle s'est déroulée avec les élèves de CM1 et CM2 de l'école sainte Marie au pied du monument aux Morts ; ce moment aura été préparé en amont avec les enseignants. Les élèves ont porté fièrement le Bleuets de France fabriqué par leur soin. Trois d'entre eux ont lu, à tour de rôle, trois poèmes, « Bleuets » et « L'Avenir » de Guillaume Apollinaire, « Bleuets de France » d'Alphonse BOURGOUIN. Dans son message Sébastien LE CORNU, Ministre des Armées évoque « **Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre la Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opérations extérieures** ». Après le dépôt de gerbe par Delphine CLOUET, 2ème Adjointe, la sonnerie « Aux Morts » a retenti, suivi d'une minute de silence. Pour terminer, les écoliers et l'assemblée ont entonné à cappella La Marseillaise.

A noter...

LES PETITS PAINS DE NOËL



Pour cette fin d'année 2023, les petits pains seront remplacés par des bottereaux. Ils seront en vente le samedi 9 décembre, au Marché de Noël, organisé par l'APEL de notre école

A l'honneur.....

DECORATION

Le 3 novembre à Saint André des Eaux, Marie Hélène MARTIN s'est vue décerner la médaille ministérielle « échelon bronze » de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement Associatif. Charbel GAUTIER, 1^{ER} Adjoint, s'est chargé de lui remettre cette décoration en présence Monsieur SAVARY, Président du comité départemental de la Jeunesse et des Sports. Les récipiendaires ont été félicités par les autorités présentes. Bien connue dans la commune, Marie-Hélène a entrepris son bénévolat au sein de l'Association « Les Lutins » depuis plus de trente ans dont elle est présidente à ce jour.



Appel à documents

A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ...

La municipalité par l'intermédiaire de la commission culturelle est à la recherche de documents (photos, cartes postales, articles de journaux ...) concernant la création de la commune et des événements marquants jusqu'à nos jours. Les personnes détentrices de ces informations pourront déposer leurs documents à l'accueil de la mairie. Ceux-ci seront répertoriés afin de pouvoir être restitués après utilisation, à leurs propriétaires. Il s'agit d'un projet porté par la commission culturelle et approuvé lors du conseil municipal du lundi 25 septembre. Le but consiste à mettre des panneaux amovibles sur lesquels l'historique de la commune serait retracé. Ils seront disposés sur le terrain situé derrière la mairie. Quelques-uns pourraient être réservés pour des clichés d'un concours de photos à thème, par exemple, la première exposition est envisagée pour le printemps-été 2024. Par la suite, d'autres panneaux pourraient être disposés autour du plan d'eau. Affaire à suivre...

Renseignements à l'accueil de la mairie ou au 02 40 98 41 12



Le sport

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE,

En amont des Jeux Olympiques 2024, la torche a été accueillie par les parents, les élèves et les enseignants de l'école Sainte-Marie. Le relais de la flamme est partie de l'école Saint-Joseph de Mésanger escorté par huit parents cyclistes. Temps fort de l'établissement, placée sous le signe de l'olympisme et paralympisme pour la rentrée scolaire de 2023/2024. Malgré des conditions météorologiques désastreuses tous les participants se sont mobilisés dans une excellente ambiance.



Des économies d'énergie

NOUVEL ECLAIRAGE POUR LE STADE,

L'éclairage du stade de football municipal vient de passer tout en LED. Cette mise aux normes des huit luminaires va permettre d'alléger la facture globale d'électricité. Le passage en LED revient à 28 365,60 €, la commune a pu compter sur une subvention auprès du Fonds d'Aides au Football Amateur (FAFA), soit 10 000 €.



La fibre arrive sur la Commune

Le déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements est prévu au cours du premier semestre 2024.



L'armoire SRO (nœud intermédiaire de brassage du réseau, en aval duquel chaque habitation ou entreprise est desservie) est installée.

Vérifier les cinq étapes pour accéder à la fibre sur le site web : numerique.loire-atlantique.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, dans les 3 mois suivants son 16^{ème} anniversaire. Cette démarche peut se faire en mairie (en apportant une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile) ou sur le site www.service-public.fr.

Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il

doit présenter lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet aussi à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), indispensable pour pouvoir passer le permis de conduire, ou le bac après 18 ans.

Si les délais sont bien respectés, le jeune sera inscrit sur la liste électorale de son domicile automatiquement à ses 18 ans.



Travaux sur la commune

ZAC DES CLONIÈRES

D'importants travaux sont en cours dans la ZAC des Clonières. La société BESNIER Aménagement finalise la seconde partie de la 1^{ère} tranche entre la rue des Chèvrefeuilles et la rue de l'An 2000. Douze parcelles entre 350 m² et 570 m² seront accessibles à la propriété.



A noter...



LES DROITS ET LES AIDES DES AIDANTS

Focus sur les aidants salariés

L'Udaf Loire-Atlantique vous propose de participer à un webinaire dédié à la présentation des droits et des aides auxquelles les aidant-es, notamment les aidant-es salariés-es, peuvent prétendre.

- 40 minutes pour vous informer sur vos droits (congés, retraite, répit, aides financières...) et les démarches que vous pouvez entreprendre.
- 20 minutes de temps d'échange : toutes vos questions seront les bienvenues.

Mercredi 29 novembre 2023 de 16h à 17h
ou

Mardi 12 décembre 2023 de 12h30 à 13h30

Merci de bien vouloir vous inscrire sur le site :
<https://forms.gle/ZT3nkH8H2CUxPozo7>

ATELIER PÈRE-FILS

Le samedi 9 décembre
De 9h15 à 16h45

Une journée pour mieux connaître son corps
Anatomie masculine
Changement du corps à la puberté
La conception d'un enfant et la grossesse

Groupe de 14 garçons entre 11 et 14 ans avec leur père

Renseignements : minutepapillon.parents@gmail.com



CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

PARCE QUE RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

Association Lily Cerise & Cie - Lutter contre les violences conjugales et familiales

Vous êtes victime ou témoin de **violences conjugales**, il y a un **danger immédiat**, appelez le :
17 ou le **112**

Vous ne pouvez pas parler ? Envoyez un **SMS** au :
114

Besoin de **dialoguer** avec un.e **gendarme** via une messagerie instantanée :
<https://arreteonslesviolences.gouv.fr/>

Allô Enfance en danger : ANONYME GRATUIT **119**

Personne âgée, adulte en situation de handicap : ANONYME GRATUIT **3977**

Besoin d'**écoute**, de conseils, d'accompagnement, composez le **3919**

En pratique,

COMPA QUAND ET COMMENT PRÉSENTER SON BAC ?

Présentez votre bac et votre sac jaune sur la voie publique, la veille au soir du jour de collecte et à l'emplacement indiqué par la COMPA. Disposez la poignée du bac côté route, couvercle fermé.

Retenez le bac le plus tôt possible après la collecte pour ne pas encombrer la voie publique et limiter les nuisances aux piétons et autres usagers. Le bac doit, dans tous les cas, être **ramassé le jour même**.

DANS LE BAC NOIR : les ordures ménagères

DANS LE SAC JAUNE : les emballages ménagers recyclables (sauf pour le verre et les papiers qui se fait en apport volontaire dans les conteneurs prévus à cet effet !). Les bacs et sacs jaunes sont collectés en une seule fois par une benne bi-compartmentée. Le sac jaune doit être déposé au pied du bac. Si vous ne souhaitez pas présenter votre bac, vous pouvez tout de même sortir votre sac jaune, il sera collecté.

SONT INTERDITS :

- Les encombrants ménagers (gros objets),
- Les sacs noirs d'ordures ménagères déposés à côté du bac,
- Les sacs jaunes mal triés non-conformes aux consignes de tri,
- Les bacs n'appartenant pas à la COMPA
- Les bacs contenant des déchets non compatibles avec la collecte des déchets ménagers (verre, gravats, déchets verts, encombrants, déchets toxiques...)

2024, ce qui change sur le tri des bio-déchets (compostage)

Les biodéchets sont les déchets organiques comme ceux de la cuisine et du jardin : épiluchures, feuilles mortes... À partir du 1^{er} janvier 2024, selon la loi, ils ne devraient plus être jetés avec les ordures ménagères (sac noir). Objectif : réduire l'incinération des déchets et valoriser ces matières.

La COMPA propose deux dispositifs en faveur du compostage :

- **Participation à l'achat d'un premier composteur à hauteur de 40 € (ou lombricomposteur)**

Il suffit de compléter le formulaire, disponible sur le site de la COMPA, accompagné d'une copie de la facture d'achat du composteur ou du lombricomposteur. La déduction des 40 € se fait sur la prochaine facture semestrielle de redevance incitative.

- **Accompagnement au compostage collectif**

La COMPA peut installer sur demande un composteur partagé pour des résidences (ou autres structures) dont les habitants sont engagés. Un composteur collectif (capacité de 600 litres) est fourni, ainsi qu'un brasseur et un bio-seau par utilisateur. La COMPA assure un suivi régulier durant la première année.

Communauté de communes du Pays d'Ancenis

Quartier Rohan – Centre administratif Les Ursulines – 44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex - Tél. : 02 40 96 31 89

Toutes les infos sur www.pays-ancenis.com, rubrique Vie quotidienne

